



Allocution de

Monika Maire-Hefti
Conseillère d'Etat
Cheffe du Département
de l'éducation et de la
famille

à l'occasion du

DIES ACADEMICUS

Samedi 2 novembre 2019

Neuchâtel

Monsieur le président du Grand Conseil [si présent],

Monsieur le président du Conseil de l'Université,

Monsieur le recteur,

Messieurs les vice-recteurs,

Mesdames et Messieurs les doyens et doyennes, vice-
doyens et vice-doyennes,

Mesdames et Messieurs les représentantes et
représentants des autorités fédérales, cantonales et
communales,

Chers collègues [s'il y en a],

Madame la présidente de la Fédération des étudiantes
neuchâteloises et étudiants neuchâtelois,

Mesdames, Messieurs les membres de la communauté
universitaire,

Mesdames les docteurs honoris causa,

Mesdames, Messieurs,

S'engager !

Voilà une matière qui rompt avec les Dies précédents, pour
lesquels l'Université veillait à choisir un thème « à haute
valeur académique » pourrions-nous dire et proche de ses
missions fondamentales que sont l'enseignement supérieur
et la recherche.

Mais « s'engager » ? Se mêler aux querelles politiques de
la Cité ? Pour certain-e-s même, ce thème pourrait
apparaître comme populiste, indigne de cette hauteur que
se doit de prendre l'Université.

Est-on vraiment là au cœur de ce que doit être l'Université ?
Eh bien probablement plus qu'il n'y paraît !

Et cette question de l'engagement est d'autant plus
intéressante qu'elle contient en elle la question des limites
de l'engagement : jusqu'où va le rôle de l'Université en tant
qu'institution ayant un statut bien spécifique qui l'enjoint à
rester au-dessus de la mêlée ? À quel moment cette limite
est-elle dépassée ?

DOSSIER DE PRESSE

2019 a connu deux grands mouvements marquants : la grève des femmes et les manifestations et grèves pour le climat !

Ces deux mouvements entreront certainement dans l'histoire comme des moments forts et peut-être comme des moments décisifs. Prendront-ils place à côté de la grève de 1918 par exemple ? Il y a en tout cas fort à parier que les générations futures s'y référeront. Je m'arrête sur ces deux moments d'autant plus volontiers qu'il s'agit de « causes » qui me tiennent personnellement à cœur. Et je vous en fais ici la confession : se sentir pour une fois appartenir à un large mouvement fait du bien à la conseillère d'État que je suis et qui se retrouve plus souvent dans un contexte de *solitude de la coureuse de fond*.

Mais pour en revenir à notre thème de l'engagement : il va de soi que

- avant
- à côté ou
- à la place

de tout « engagement », l'Université doit constamment examiner le risque de se voir instrumentalisée par les pouvoirs du moment, par leurs valeurs dominantes, et que ce risque ne peut jamais être écarté.

Ni le risque inverse d'ailleurs, celui d'une Université soucieuse de plaire au pouvoir ! Et je me suis posé la question : le thème de l'engagement aurait-il pu être choisi pour me plaire, à moi qui suis non seulement la ministre de tutelle, mais également une femme engagée et d'engagements ?

Nous le savons tous et toutes : cette tentation de plaire a souvent, pour ne pas dire toujours, existé, variant selon les époques et les régimes.

Pour plagier (tiens, un autre thème qui fut parfois d'une brûlante actualité universitaire !) pour plagier donc le titre d'un film : « c'est arrivé près de chez nous » ! il m'amuse de vous rappeler que cette tentation de séduction s'est exprimée chez nous à l'origine même de la création de la première Université par le régime royaliste dans les années 1830. L'un des premiers recteurs de l'Université, le pasteur Alphonse Guillebert, le disait sans détour dans un rapport destiné à convaincre de créer une Université, je cite :

« (...) on fixera chez toute cette classe d'hommes, d'une manière à la fois durable et homogène, ces idées vraies et justes sur tout ce qui tient aux rapports sociaux et politiques, qui sont heureusement conservés à Neuchâtel et qu'il importe d'y maintenir et d'y perpétuer. »

Mais nous pensons ne pas en être là actuellement ! D'une part, nous savons qu'il peut parfois également y avoir de bonnes idées ailleurs, même jusqu'en Suisse alémanique ! et plus sérieusement en ce qui concerne la tentation de séduction voire de flatterie : les liens de confiance et de respect réciproques que nous entretenons avec l'Université sont suffisamment forts pour que nous puissions exclure même l'ombre d'un soupçon que le thème de l'engagement ait été choisi cette année pour me plaire !

Et soyons optimistes, peut-être avons-nous appris du passé et savons-nous aujourd'hui que plaire au pouvoir – qu'il soit politique, mais aussi économique bien évidemment – est non seulement hors des missions de l'Université, mais également particulièrement dangereux !

Mesdames, Messieurs,

L'Université a bien évidemment un rôle central à jour en lien avec la cité, notre canton, l'arc jurassien.

DOSSIER DE PRESSE

L'engagement, c'est permettre le débat. Permettre au débat politique, mais aussi au débat social, au débat économique, au débat écologique de se tenir « en vraie connaissance de cause ». C'est là que réside sa forme d'engagement en tant qu'institution. À ce titre, il lui appartient de dire et redire la valeur de la réflexion, de la nuance, de refuser les solutions toutes faites, aussi carrées que réductrices. C'est d'une certaine manière ce que disait Charles Péguy :

« Il y a pire que d'avoir une mauvaise pensée. C'est d'avoir une pensée toute faite ».

La lutte contre la *pensée toute faite*, voilà Mesdames et Messieurs, un engagement constant que doit avoir l'Université.

Quant aux membres de la communauté universitaire, qu'ils et elles soient étudiant-e-s, membres du corps intermédiaire, professeur-e-s ou prix Nobel, libre à elles et eux de s'engager personnellement, individuellement. Et nous espérons que cet engagement soit basé sur un savoir acquis à l'université !

Concernant le monde que je représente - le monde politique - il est lui aussi fait d'engagements et je suis fière de pouvoir dire ici que le Conseil d'État neuchâtelois a tenu les siens !

Vous me permettrez trois exemples, que je prends volontairement ailleurs que dans la formation.

Premier exemple, la mobilité.

Je n'ai pas besoin de vous rappeler où nous en étions il y a 6 ans. Aujourd'hui, nous pouvons dire qu'à un horizon de 15 ans :

- notre canton sera doté d'une ligne ferroviaire directe entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds, couplé à un réseau de transports publics, digne de ce nom sur l'ensemble du territoire cantonal, et
- les contournements autoroutiers du Locle et de La Chaux-de-Fonds seront réalisés.

Deuxième exemple, la fiscalité.

Ce printemps, le Grand Conseil a validé les propositions du Conseil d'État en matière de fiscalité des entreprises et des personnes physiques. Neuchâtel ne deviendra certes pas un paradis fiscal, mais nous quitterons ce que certains considèrent comme un « enfer fiscal » pour aller au moins au purgatoire... tout en restant par ailleurs un paradis pour les nombreux autres atouts du plus beau des cantons, atouts dont l'université n'est pas le moindre !!

Dans cette opération fiscale, le Conseil d'État a réussi quelque chose qui est sans précédent en Suisse pour la mise en œuvre de la RFFA ! Nous avons obtenu de l'économie des compensations non pas, comme ailleurs, dans le domaine des assurances sociales ou de l'aide sociale, mais dans le domaine de la formation. Voilà qui réjouit la ministre de la formation que je suis, vous pouvez bien vous en douter ! Autant que je ne doute pas que vous vous en réjouissez également, vous toutes et tous qui savez ici l'importance de la formation pour notre canton et sa population.

Troisième et dernier exemple qui tient en quelques mots : les finances publiques.

Pour la première fois depuis 1957, le Conseil d'État a présenté un budget équilibré et non déficitaire !

Mesdames, Messieurs,

Au nombre des engagements tenus, il en est également plusieurs qui concernent l'Université, dont deux auxquels je tiens beaucoup.

DOSSIER DE PRESSE

Lors du Dies 2018, je vous annonçais que le mandat d'objectifs 2019-2022 de l'Université serait « sous toit » au premier semestre 2019. C'est fait, le Grand Conseil l'a ratifié en juin 2019.

Je vous annonçais aussi qu'en termes d'économies, j'estimais que l'Université avait très largement fait sa part et qu'il ne serait plus possible de lui demander d'économiser million sur million.

Aujourd'hui, je constate avec joie et une certaine fierté qu'il n'y a pas de nouvelle coupe exigée de l'Université pour les années 2019 à 2022, mais aussi – et c'est peut-être là le plus important – que la contribution de l'Université au redressement des finances publiques de ces dernières années a été pleinement reconnue par l'ensemble des acteurs politiques.

Mieux ! Pour la première fois de son histoire, l'Université a la garantie d'un cadre financier et de gestion stable et serein pour une durée de 4 ans... au moins autant que cela dépend du canton...

Le deuxième engagement tenu sur lequel je veux m'arrêter un instant, c'est le projet *Unihub*, ce nouveau bâtiment prévu juste à côté de l'aula où nous nous trouvons aujourd'hui, et dont le coût est estimé à ce jour à quelque 80 mio : c'est autant que le site neuchâtelois de l'EPFL.

L'an passé, j'ai fait rapidement allusion à ce projet et annoncé que le Conseil d'État s'engagerait pour qu'il puisse aller de l'avant. C'est chose faite puisqu'en juin le Grand Conseil a accordé un premier crédit de 600'000.- pour conduire les premières études.

Il s'agira ensuite de soumettre au Grand Conseil un crédit d'étude de détail et nous avons demandé à nos services et à l'Université de faire en sorte que le dossier puisse être traité par le Grand Conseil durant la présente législature encore. Voici un nouvel engagement que j'ai bon espoir de tenir aussi !

Si tout se déroule comme prévu, le chantier commencera au printemps 2023 et se terminera à l'été 2026.

En un an, *Unihub*, à défaut d'être déjà sorti de terre, est à tout le moins sorti de l'ombre et a pris racine.

Mesdames, Messieurs,

L'adoption du *mandat d'objectifs* et le démarrage du projet *Unihub* sont une double victoire et pour l'État et pour l'Université !

Cette victoire est aussi le fruit des relations apaisées, constructives et ouvertes entre le rectorat, le Conseil de l'Université et le Département de l'éducation et de la famille.

Je ne puis aujourd'hui que réitérer les remerciements que je leur adressais il y a un an !... et il y a deux ans... et il y a trois ans aussi !

Messieurs les membres du rectorat, Monsieur le président du Conseil de l'Université, Mesdames et Messieurs les membres du conseil de l'Université, soyez ici félicité-e-s pour le cœur et le talent que vous mettez au service de l'ensemble de la communauté universitaire, soyez ici remercié-e-s pour votre ENGAGEMENT.

Je vous souhaite une très belle fête !